

Quoi de plus normal pour un élu qui a été le vice-président délégué à l'environnement et à l'écologie pendant des années au Département? Ces solutions biologiques de protection des espaces verts ont été mises au point et fabriquées par la société M2I représentée par Johann Fournil, alors que Biossays est chargée de la formation et de la diffusion, avec comme responsable Pascal Moya. Quand on sait que les pesticides ont été interdits pour les collectivités et les espaces publics en 2017 et pour les particuliers en 2019, il y a urgence. M2I utilise les phéromones des espèces qui permettent de désorienter les comportements des ravageurs qui se retrouvent piéger. La diffusion de ces phéromones par seringue, gel, paintball empêche les nuisibles de se reproduire en désorientant leurs tentations sexuelles. Les papillons ne reconnaissent plus la femelle avec la phéromone synthétique. L'usage de ces pratiques est libre et il est compatible avec le Zéro Phyto. M2I compte 40 chercheurs pour une entreprise 100 % française. La commune de Villeneuve Loubet s'est tout de suite positionnée aux côtés de cette société en lui proposant d'être une ville référente et précurseur de ce type de pratique écologique et responsable. Autour du maire, Lionnel Luca, l'adjoint à l'environnement, Laurent Colin, et le directeur adjoint à l'environnement de la commune, Anthony Paolino, étaient présents pour assister à cette expérimentation en première nationale à Villeneuve Loubet.

Les conditions d'application et leur prix...

Pour la pyrale du buis, il faut vous munir d'un piège Funnel. Dans un premier temps, vous devez vider la moitié du contenu de la seringue dans la partie basse du piège et emboîter la partie supérieure, puis vider la moitié du contenu de la seringue dans la cage. L'ajout d'eau n'est pas nécessaire. Il faut ensuite installer le piège au cœur du buis à mi-hauteur environ. Il faut mettre un piège par buis ou un tous les 5 à 10m pour une haie dense ou un massif. Une dose procure 3 mois de protection et il est recommandé de ne pas tailler ses buis en période de vol des papillons. Un premier traitement doit être fait en mars-avril, un 2ème à la fin-juillet, puis un 3ème à la fin septembre. Pour la processionnaire du pin, les papillons arrivent à la mi-juin/début juillet avec des éclosions début août. Le traitement s'effectue par lancement de billes avec paintball en visant la cime des arbres. Il faut 5 à 6 tirs pour protéger un arbre esseulé ou des tirs en croisillons de 20m dans le cadre d'une forêt. Pour la mouche de l'olive, la période de traitement doit intervenir d'avril à septembre. Le piège McPhail est suspendu dans l'olivier. Il faut vider la seringue dans un tube qui est placé verticalement dans le piège. Ensuite, vous devez verser de l'eau dans le fond du piège. Il diffusera 60 jours maximum. Question prix, cela n'est pas excessif avec pour la mouche de l'olive, 10 euros le piège et 10 euros le diffuseur, pour la pyrale du buis, 25 euros le gel et le piège, et pour la processionnaire du pin, 66 euros le traitement pour la saison selon la surface et le nombre d'arbres à traiter. A Villeneuve Loubet, on connaît tout le prix d'une protection bio et efficace.

Pascal Gaymard

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)